

Communiqué de presse

Le 10 mars 2020

Coronavirus : la Ville de Louviers met tout en œuvre pour garantir le bon déroulement des élections municipales

Pour garantir le bon déroulement des élections municipales, la Ville de Louviers a mis en place plusieurs mesures destinées à éviter la propagation du Coronavirus et rappelle les gestes de précaution à adopter.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la Ville de Louviers met en œuvre des mesures exceptionnelles destinées à éviter la propagation du Coronavirus. Des mesures qui s'appuient sur les recommandations gouvernementales.

Des sanitaires équipés de savon ou du gel hydroalcoolique

Se laver les mains très régulièrement reste le principal geste qui permet de limiter la propagation des virus, qu'il s'agisse du Coronavirus (Covid-19) ou de la grippe saisonnière. Les électeurs seront donc incités à se laver les mains avant et après le vote. Dans les bureaux de vote équipés de sanitaires, du savon et des essuie-mains à usage unique seront mis à disposition. Dans les bureaux de vote qui ne sont pas équipés de sanitaires, des solutions hydroalcooliques ou des lingettes désinfectantes à usage unique seront mises à disposition du public. Les assesseurs et scrutateurs sont particulièrement sensibilisés aux bons gestes à suivre, permettant de limiter le risque de contamination.

Désinfection régulière des surfaces de contact

Les bureaux de vote seront désinfectés avant et après le dimanche 15 mars. Les surfaces de contact (poignées de portes, tables, tablettes des isoloirs) seront désinfectés très régulièrement au cours de la journée.



Pour l'émargement, les électeurs sont invités à venir, s'ils le souhaitent, avec leur propre stylo (encre non effaçable uniquement).

Un mètre de distance entre les électeurs

À chaque étape du parcours de l'électeur, notamment dans les files d'attente à l'intérieur du bureau de vote, des marques au sol permettront de matérialiser une distance au sol d'un mètre, distance raisonnable pour éviter la transmission du virus entre deux électeurs. Des lignes de courtoisie seront matérialisées au niveau des tables du bureau de vote et des tables de dépouillement.

Pour garantir le secret du vote sans toutefois contraindre les électeurs à tirer le rideau de l'isoloir, ceux-ci seront placés face à un mur, dans la mesure du possible et en fonction de la configuration de chaque bureau.

Des documents rappelant les bons gestes à adopter pour limiter la transmission des virus seront affichés dans chaque bureau de vote.

Se protéger et protéger les autres

Pour limiter la propagation des virus, il est nécessaire de se laver très régulièrement les mains, de tousser ou éternuer dans son coude et d'utiliser un mouchoir à usage unique. En période de propagation de la grippe saisonnière ou, dans le cas présent, du Coronavirus, il est préférable d'éviter tout contact physique avec d'autres personnes et de porter un masque si l'on est malade.

Une cellule de prévention et d'action réunie au quotidien

Depuis le vendredi 29 février, la Ville de Louviers a mis en place une cellule de prévention et d'action destinée à coordonner l'ensemble des informations et des mesures mises en place à Louviers. Sous l'autorité du maire, cette cellule se réunit quotidiennement. Elle permet de diffuser des messages de prévention aux usagers, aux habitants et aux agents de la Ville, de coordonner l'ensemble des informations, de réagir rapidement pour mettre en place des mesures adaptées et de faire toute la transparence sur les moyens mis en place à Louviers pour ralentir la propagation du virus.